

**APPEL DE CANDIDATURE**

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer. Les personnes intéressées devront manifester leur candidature **impérativement par écrit à la Safer à CAEN pour les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne; à BOIS-GUILLAUME pour les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure** avant la date indiquée ci-dessous, laquelle intègre un délai supplémentaire de 2 jours après la fin du délai légal de 15 jours. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

Sauf mention contraire, les biens présentés ici sont considérés comme étant classifiés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, et notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences. Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats, lesquels devront impérativement accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer pour être effectivement candidat devant les instances Safer, dans les délais indiqués.

La date limite de dépôt de candidature est la date figurant ci-dessous.

● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé △ Libre **Date limite de dépôt : 27/12/2021**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>							
ANNEBAULT EXT DANESTAL ET BRANVILLE	la cour cantrel, le haut jardin, l'herbage aux boeufs, la pièce du bois, le clos paunier	12	38	82	◐	□	△
12ha 38a 82ca d'herbage avec un hangar vétuste de 100 m²							
SEULLINE SECTION LA BIGNE	les sept vergées	4	66	76	○	□	▲
Labour							
BEAUMAIS	"Les Carouges"	4	16	30	○	□	△
Labours.							
MEZIDON VALLEE D'AUGE SECTION MONTEILLE	"Le Colombier"	6	83	85	○	□	△
Un ensemble de parcelles de terre en nature d'herbage.							
LA HOGUETTE	"Le Chétif Bois"	8	37	06	●	□	△
Herbages avec hangar.							
RUMESNIL	"Cour de la Maison"	2	74	10	○	□	△
Parcelles en nature d'herbage.							
COLOMBIERS-SUR-SEULLES	Petits Pis	01	43	60	○	□	△
Parcelle humide, en bois-taillis (bois blanc) reboisée partiellement.							
<b>PROPRIÉTÉ ÉQUESTRE</b>							
SAINT PIERRE DU JONQUET	la métairie	5	76	98	◐	□	△
Ecurie pour valorisation de chevaux de sport comprenant, Maison d'habitation et dépendances, manège, carrière, barn.							
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>							
LA TRINITE EXTENSION CHERENCE LE HERON	Le Bois	6	85	33	○	□	△
THEREVAL (HEBECREVEON)	Le Boscq	1	11	11	○	□	△
ST LAURENT DE TERREGATTE	La Morinière et la Pichard	00	34	50	○	□	△
Zonage : N du PLU							
ST LAURENT DE TERREGATTE	La Morinière	42	39	18	◐	□	△
Présence de bâtiments d'habitation et d'exploitation - Zonage : N et A du PLU							
SAINT JEAN DES CHAMPS EXT. SAINT PLANCHERS	L'Ereullet, Le Clos	7	56	93	○	□	△
GRANVILLE	Mallouet	0	84	60	○	□	△
BUAIS LES MONTS [SAINT SYMPHORIEN DES MONTS] EXT. MOULINES	Le Cruau, La Brandière	3	73	70	○	□	△
<b>61 ORNE - 02 31 47 23 67</b>							
BOISCHAMPRE SECTION ST CHRISTOPHE LE JAJOLET	Les Crocs	3	07	30	○	□	△
PERCHE-EN-NOCE (DANCE)	Les Fiches Dance ; Champ de la Guillotte ; Champ de Biaville	19	96	99	○	□	△
PERCHE-EN-NOCE (COLONARD-CORUBERT)	Le Champ Mace ; Le Chaillou Colonard	11	64	41	○	□	△
<b>27 EURE – 02 35 59 66 97</b>							
<b>BIEN RURAL</b>							
LA HAYE AUBREE	l'ingénieur, Martel	3	99	57	◐	□	△
Parcelles en nature de prairie avec maison d'habitation et divers bâtiments							
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>							
MESNIL-EN-OUCHÉ	Village –Sainte Marguerite, De Sainte Marguerite	5	56	83	◐	■	△
En location - Parcelles menées en Agriculture Biologique - Présence de bâtiments d'exploitation							
BARC - EXTENSION : GOUPIL-OTHON	La remise Agnès, Les Genetais, les Argillieres, Le Chemin Pierrey, le Champ Baton	44	57	75	○	□	△
Ensemble de parcelles en nature de culture accompagné de la vente d'un fonds agricole - Bien proposé potentiellement en location par bail rural avec apporteur de capitaux							